

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XXV

Québec, 17 mai 1913

No 41

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —
Calendrier, 641. — Les Quarante-Heures de la semaine, 641. — Visite pastorale, 642. — A l'Académie commerciale de Québec, 642. — Séance de gymnastique, 642. — Notes diverses, 643. — Chant liturgique, 643. — Petit résumé des règles de la prononciation romaine du latin, 648. — Un nouveau sanctuaire d'Afrique, 651. — Bibliographie, 654.

Calendrier

— o —

18	DIM.	b	I apr. Pent. Très Ste Trinité. <i>1 cl. Kyr. royal. II Vép., mém. du suiv. et du dim. seulement. Salve Regina.</i>
19	Lundi	b	S. Pierre Célestin, pape et confesseur.
20	Mardi	†b	S. Bernardin de Sienna, confesseur.
21	Merer.	r	S. Jean Népomucène, martyr. (6)
22	Jeudi	b	Commemoraison solennelle du Très Saint Corps de N. S. J. C., avec octave <i>privily</i>. Salut chaque jour de l'octave.
23	Vend.	b	De l'octave. [La messe ne se dit plus <i>pro populo</i> .]
24	Sam.	b	De l'octave.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —
18 mai, Saint-Jean-Baptiste de Québec. — 19, Buckland. — 20, Sainte-Sabine. — 21, Sainte-Sophie. — 22, Saint-Patrice de Fraserville, — 23, Saint-Gilbert.

Visite pastorale

— o —

1.—Saint-Laurent,	I. O	<i>Samedi,</i>	17	mai
2.—Saint-Jean,	“ “	<i>Dimanche,</i>	18	“
3.—Saint-François,	“ “	<i>Lundi,</i>	19	“
4.—Sainte-Famille,	“ “	<i>Mardi,</i>	20	“
5.—Saint-Pierre,	“ “	<i>Mercredi,</i>	21	“
6.—Sainte-Pétronille,	“ “	<i>Jeudi,</i>	22	“
7.—Saint-Joseph de Lévis	<i>Samedi,</i>	24	“

— o —

A l'Académie commerciale de Québec

— o —

Lundi soir, S. Exc. le lieutenant-gouverneur a été l'objet de la plus brillante réception, chez les Frères de l'Académie commerciale. Un grand nombre d'ecclésiastiques et de citoyens étaient de la fête. Répondant au compliment que lui avait adressé un élève de l'Académie, Son Excellence a appuyé sur l'importance de l'enseignement religieux, qui tient heureusement grande place dans toutes nos maisons d'instruction.

Au cours de la réception, la chorale et l'orchestre de l'institution ont exécuté le *Déluge*, de Saint-Saëns; malgré les difficultés de cette belle œuvre, ils ont remporté un succès de premier ordre, et les ovations de l'auditoire d'élite qui se trouvait là leur en ont donné la preuve.

— o —

Séance de gymnastique

— o —

Mercredi soir, au Manège militaire, les Cadets Saint-Damase — dont le directeur de la *Semaine religieuse* a l'honneur de faire partie, à titre hélas! simplement et exclusivement honoraire — ont donné la preuve de leur adresse, de leur plesse et de leur entraînement, devant un public nombreux. Ces enfants de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste ont exécuté, avec beaucoup de brio et de perfection, un programme très varié. Une institution de ce genre, cela vaut mieux que toutes les organisations imaginables de « Boys-Scouts. »

Notes diverses

— o —

Le jour de l'Ascension, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a officié pontificalement à la Basilique, le matin et le soir; à la grand'messe, M. l'abbé Sauvageau, de l'Archevêché, a fait le sermon.

S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, est arrivé à Québec samedi dernier, avec son secrétaire M. l'abbé Z. Marois. Sa Grandeur passera quelques semaines dans notre ville.

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a tenu, mercredi, sa session ordinaire du printemps. A cette occasion, NN. SS. les archevêques et évêques des diocèses de la province de Québec, ou leurs représentants, ont été les hôtes de l'Archevêché.

De ce temps-ci, NN. SS. Mgr l'Archevêque et Mgr l'Auxiliaire administrent le sacrement de Confirmation dans les paroisses et les maisons d'éducation de la ville et des alentours.

Chant liturgique*(Suite.)*

— o —

Du Rythme grégorien. — (2^e article.)

Personne, assurément, ne s'attend à trouver dans ces articles un cours complet sur le rythme grégorien: ce cours demanderait des études spéciales, et un temps considérable que je n'ai pas; il faudrait aussi de nombreux exemples et figures pour faire bien saisir le sens des préceptes, qui sans cela demeureraient tout à fait obscurs. D'ailleurs, ces études détaillées du rythme grégorien ne peuvent être que le partage de spécialistes qui ont le loisir de s'y livrer. Est-ce à dire qu'il n'y a que ces fortunés de l'art qui puissent rendre le chant grégorien? Nullement. Il faut remarquer que beaucoup de ces détails ne sont que des explications de choses qui se

font naturellement pourvu que les grandes lignes soient bien observées. Car, autrement, pourrait-on appeler le chant grégorien un *chant populaire*? Qu'un professeur attiré de ce chant l'étudie dans tous ses détails pour en scruter toute la beauté et le rendre avec plus de perfection, soit; ce professeur, s'il sait communiquer sa science et la rendre populaire, fera exécuter par son chœur un chant excellent. Toutefois, il faut bien se garder de tomber dans l'excès, je dirai, d'une perfection factice: le chant grégorien, pour être véritablement beau, doit être surtout *naturel*; s'il paraît trop étudié, il sera guindé et déplaira à l'oreille par son manque de naturel. Il faut donc que le chœur, tout en chantant très correctement, semble aux auditeurs chanter simplement et facilement.

N'est-il pas vrai que l'on est plus porté à imiter les défauts que les qualités? C'est vrai surtout pour le chant. Un exemple entre mille. Un chantre d'une grande paroisse de ville, renommé pour sa *grosse* voix, chantait un dimanche dans une mission de campagne. Ce chantre avait la manie de donner un coup de gosier à chaque note. Il fit fureur. Le dimanche suivant, voilà que tous les chantres de cette mission imitent ce chantre, et les coups de gosier tombaient drus comme grêle. Combien d'autres défauts on imite ainsi? Si une cantatrice de talent a le malheur de grasseiller, vite toutes les chanteuses qui visent au succès feront la même chose; a-t-elle une voix de *tremolo*, toutes les voix deviendront tremblotantes. La mode s'introduit là comme dans la toilette, peu importe que ce soit beau ou laid. Cela soit dit en passant pour mettre en garde et les professeurs et les élèves. *In medio stat virtus* ce proverbe est vrai partout; si l'on veut trop *manier* le chant grégorien, on le rendra ridicule, et au lieu de le faire aimer et étudier, on causera partout une pénible impression, on s'en éloignera avec horreur.

C'est pour cela que, dans les articles que j'ai publiés dans l'*Action sociale* et la *Semaine religieuse*, je me suis efforcé de faire voir le naturel de ce chant, en évitant avec soin les mots et expressions trop scientifiques qui n'auraient pu être compris par la majorité des chantres. Ce sur quoi j'ai surtout insisté, c'est la bonne lecture du texte en chantant.

A ce propos, comme plusieurs m'ont manifesté le désir de

relire ces articles, j'en donnerai ici la liste aussi juste que possible.

Articles parus dans l'*Action sociale*. Année 1911 : mars, 14, 17, 30; avril, 7, 15, 25, 29; mai, 4, 28; juin, 3; juillet, 27, 28; août, 19, 30; septembre, 8, 22; octobre, 31; novembre, 24; décembre, 11, 23, en tout 20 articles.

Articles de la *Semaine religieuse*. 1911. Décembre 23. Année 1912 : Janvier, 6, 13, 27. Février, 3, 24. Mars, 16, 23, 30. Mai, 4. Juin, 8, 15, 29. Juillet, 13, 27. Septembre, 21, 28. Octobre, 5, 12. Novembre, 23, 30. Décembre, 21, 28. 1913 : Janvier, 18. Mars, 1, 8, 15, 29. Avril, 5, 12, 26. En tout 33, ajoutés aux 20 de l'*Action sociale*, 53.

Je puis dire que si mes lecteurs ont bien étudié ces 53 articles, ils sont en état de se servir avec avantage de l'Édition vaticane et de la bien rendre. Les quelques articles qui vont suivre seront surtout des reproductions des maîtres grégorianistes, qui confirmeront ceux déjà parus et achèveront de préparer les voies à l'introduction définitive du vrai chant grégorien.

Si quelqu'un désire faire une étude approfondie du Rythme grégorien, je lui conseille de s'adresser aux bureaux de la *Revue du Chant Grégorien*, 4, place Vaucanson, Grenoble, France. Là il pourra se procurer tous les ouvrages qui pourront lui être utiles. Je conseille aussi *Le Nombre musical grégorien ou Rythme grégorien*, par le R. P. Dom André Mocquereau, prieur de Solesmes, publié par Desclée et Cie, Tournai, Belgique, Je le répète, ces études demandent beaucoup de temps, des dispositions naturelles et une bonne préparation musicale. L'idéal, ce serait d'avoir pendant quelques mois un professeur expérimenté; les progrès seraient rapides et sûrs.

En attendant ce libérateur, préparons les voies. Mettons en pratique ce qui a été publié sur ce sujet, et déjà le chant ira bien, en attendant la perfection qu'un maître expérimenté pourra ajouter; c'est la ligne de conduite que donnait Dom Pothier lui-même en 1880, en publiant son célèbre ouvrage *Les Mélodies grégoriennes*. Il y a donc déjà 33 ans que la chose est lancée; et dire que ce n'est qu'au bout de 23 ans que le conseil du Maître nous est parvenu! Oui, certainement, le

bien est plus lent à se répandre que le mal!... Cependant, mieux vaut tard que jamais, il est encore temps de mettre en pratique ces conseils, qui consistent surtout à corriger nos défauts et à rendre notre édition aussi conforme que possible au rythme grégorien.

Pour terminer le présent article, je vais citer presque en entier ce qu'a écrit, sur le rythme du chant grégorien, un auteur que j'ai déjà eu l'occasion de citer dans quelques articles, l'auteur de l'ouvrage: *Le chant de la Sainte Eglise*, par L. D. S.:

« Le rythme étant l'âme du chant, c'est la dévotion qui est l'âme du rythme; or il vaut mieux sentir la dévotion que la définir. Ainsi en est-il du rythme; il faut avant tout le sentir et l'exprimer, et s'inspirer pour cela des divisions du texte et des formules du chant. Toutefois, pour aider quelque peu à la pratique du rythme, il est bon d'en résumer ici les traits principaux.

« Avant même d'entrer dans les détails de la question, il est utile d'envisager le plain-chant au point de vue artistique. Pour connaître un homme, il faut le voir, le voir agir, l'entendre parler; on le connaîtra mieux ainsi que par tous les autres renseignements ou informations que l'on pourrait prendre en dehors de lui-même. Ainsi, pour arriver à connaître le chant de l'Eglise, il y a des choses qu'il faut faire et d'autres qu'il ne faut pas omettre: *oportet hæc facere et illa non omittere* (St Math.); ce qu'il ne faut pas omettre, c'est son côté esthétique, il ne faut pas oublier que c'est un art.

« Mais comment un art, et quel art?

« C'est un art dont le mérite principal est le naturel et la souplesse. Cicéron nous dit que l'art est né de l'observation de la nature: *notatio et observatio naturæ peperit artem*. Ceci est vrai surtout du chant de saint Grégoire. L'art grégorien n'a rien en effet ni dans ses procédés ni dans ses productions, ni dans ses gammes, ni dans ses rythmes, qui soit purement artificiel, qui ne soit vraiment dicté par la nature, par un sentiment souvent exquis, mais toujours simple des convenances et des proportions naturelles. Les convenances et les proportions de l'art grégorien sont d'abord dans la manière dont se trouve diversifiés les genres de chant et dont ces

chants sont entremêlés dans l'office, chacun étant mis à la place qui lui convient, récitatifs, antennes, répons.

« L'art grégorien n'est pas moins merveilleux de convenance et d'harmonie dans l'architecture de chacun des morceaux, quel qu'en soit le genre. La ligne mélodique est d'une pureté architecturale toujours parfaite, du moins dans les pièces anciennes et grégoriennes.

« De plus, une liberté légitime, qui n'est pas le caprice et qui a la nature même de la musique grégorienne, lui confère une aisance d'allure toute particulière et vraiment caractéristique ;... quelque chose de cette liberté existe jusque dans l'échelle tonale, telle qu'elle se trouvait pratiquée à l'origine. Quoique cette échelle soit plus précise aujourd'hui, elle se prêterait encore comme elle s'est prêtée autrefois à certaines modifications chromatiques et enharmoniques, sans compromettre les lois et le caractère du genre diatonique.

« Mais c'est dans le rythme que cette souplesse de forme est surtout caractéristique et demeure toujours pratique, car elle constitue une des perfections de l'art grégorien. Telle est en effet la facilité, l'aisance du rythme dans la mélodie de saint Grégoire, que les retards de voix, qui font le phrasé, peuvent librement s'allonger, et les accents, qui relèvent le débit, peuvent à volonté s'élargir : tout cela impunément, sans changer le rythme. Rien en effet n'est alors changé dans ce qui fait ce rythme, c'est-à-dire dans les proportions, qui ne sont pas, comme dans la mesure musicale, des proportions de longues et de brèves régulièrement combinées, mais des successions bien pondérées d'accents et divisions, pour le phrasé.

« Tout ce que l'on peut ajouter sur le rythme est en résumé dans ce dernier alinéa.

« Le rythme, en général, c'est, comme le dit Platon, l'*ordonnance du mouvement* ; en d'autres termes, c'est l'ordre, la proportion dans les divisions.

« S'il y a un rythme qui repose sur le retour régulier de l'accent, il y en a un autre dont les lois et les proportions ne sont déterminées que par l'instinct naturel de l'oreille, comme dans le discours. Dans ce rythme, il existe encore des accents ou appuis répétés qui divisent la composition comme en pieds de deux ou trois temps, mais ces appuis n'y reviennent pas régu-

lièrement à des temps fixes ; c'est donc bien le rythme libre, le rythme oratoire. En musique, il sera tel que la mélodie marchera comme le discours, comme une phrase largement et correctement déclamée. Cela ne signifie pas qu'une mélodie donnée aura précisément, nécessairement, le même rythme individuel, pour ainsi dire, que le texte qu'elle accompagne ; nous en serions alors réduits pour toujours à de simples récitatifs ; non, la mélodie a bien plus de liberté : mais cela signifie que les temps, les forces, les divisions de la mélodie sont ou bien calqués sur les temps, les forces, les divisions du texte, ou bien, quand la mélodie s'affranchit du texte, analogues, semblables aux temps, aux forces et aux divisions du discours en général.

« Informé qu'il est par le rythme oratoire, le chant grégorien n'est donc pas soumis à l'isochronie des temps forts ou faibles de la mesure, au retour régulier de tels ou tels pieds comme dans la métrique. La première conséquence pratique qui en résulte est celle-ci : les notes prises en elles-mêmes, abstraction faite du texte, sont égales en durée, quelle que soit leur figure ou leur place, sauf certaines exceptions. Prises *in concreto*, avec le texte, les notes ont la valeur temporaire des syllabes qui les supportent. Ainsi cette égalité théorique, qui, absolue, serait fastidieuse parce qu'elle est antinaturelle, se trouve tempérée constamment : 1° par la diction, 2° par les nuances que produit l'accentuation, 3° par l'insertion dans la mélodie de nombreuses notes doubles ou triples.

1° La diction d'abord : en effet, les syllabes diffèrent entre elles en durée, tant en raison de leur poids matériel ou du nombre de leurs éléments vocaux, que, accidentellement du moins, en raison de leurs quantités prosodiques. La diction influe encore sur l'égalité des temps, par le mouvement en avant qui doit animer toutes les syllabes *protoniques* et les porter, en quelque sorte, vers l'accent ; cette influence se fait sentir non seulement sur les notes syllabiques, mais même sur les petits groupes simples qui peuvent précéder la syllabe accentuée.

2° Les nuances, en second lieu, introduisent un heureux élément de variété. De même que dans un tableau il y a des ombres, des demi-clairs et des clairs, ainsi dans les sons, il y

en a d'obscurs, de moyens et d'éclatants. Par exemple, la première note d'un *podatus* a une valeur diverse selon que le groupe est engagé ou non dans un mouvement ascendant : une *clivis* protonique est généralement légère ; sur la finale d'un mot elle est un peu élargie ; un *torculus* suivi d'un *punctum* final a ses trois notes amplifiées, etc.

3° La notation enfin exprime régulièrement les notes doubles ou triples ou plus multipliées encore ; ainsi la mélodie affirme son droit propre, et elle peut rétablir, entre les divers membres de la cantilène, les proportions plus ou moins exactes que les anciens musicologues se plaisaient à y reconnaître. Cette loi primordiale de l'égalité moyenne des temps a été heureusement exprimée par cette formule : *en plain-chant, le temps premier est indivisible* ; on peut ajouter : mais il est multipliable, puisque nous trouvons des notes ou groupes de 2, 3 ou 4 durées ordinaires. Le temps commun dilaté, amplifié, glissé, coulé, tout cela est grégorien. Ce qui ne l'est pas, c'est le temps commun divisé, fractionné, en manière de croches ; et cette exclusion de la croche avec ses subdivisions suffit pour assurer à la mélodie, quelque vive d'allure qu'elle soit, une douceur de rythme et une largeur de marche qui produisent une impression pénétrante de dignité et de calme. Cette aisance et cette liberté de mouvement ne doivent jamais exclure, même dans les plus simples récitatifs, une certaine *eurythmie* (grec *eu rythmos*), un cadencement harmonieux plus facile à faire comprendre dans l'exécution même du chant qu'à définir dans les mots. »

(A suivre.)

GRÉGORIEN.

•••••

Petit résumé des Règles de la prononciation romaine du latin (1)

— o —

Les règles de la prononciation à la romaine ne sont ni

(1) Il nous paraît utile de reproduire ce sommaire des règles de la prononciation latine, qui a été publié l'an dernier dans le diocèse de Sens, France. Il permettra aux intéressés de porter jusqu'à la perfection leur manière de prononcer le latin.

très nombreuses, ni très compliquées ; voici en quoi elle diffère de la prononciation à la française :

I. — VOYELLES ET DIPHTONGUES

E et *O* ont toujours un son ouvert, comme dans les mots français *père* et *or*. Ce son est particulièrement ouvert dans une syllabe affectée de l'accent tonique.

U se prononce *ou*.

Deus = *dèouce* ; *unum* = *ounoume*.

Cet *ou* latin ne doit pas avoir le relief de notre *ou* français. Il faut l'émettre un peu sourdement, du fond du palais, en avançant les lèvres le moins possible, surtout dans les finales.

Le groupe *QU* se prononce *kou*, en passant très rapidement sur *ou*.

qui = *koui*.

AU et *EU* se prononcent respectivement *aou* et *èou*, d'une seule émission de voix (1).

lauda = *laouda* ; *euge* = *èou-^hjè*.

II. — CONSONNES

C, même redoublé, devant les sons *è* ou *i*, se prononce *ch*, c'est-à-dire *ch* accompagné d'un léger *t*.

Cæcilia = *ch^hè-ch^hil^hia* ; *concele* = *conn ch^hèdè*.

ecce = *è-ch^hè*.

Toutefois, après un *S* ou un *X*, *C* se prononce simplement *ch*.

miscere = *mis-ch^hèrè* (ou plutôt *mich-ch^hèrè*).

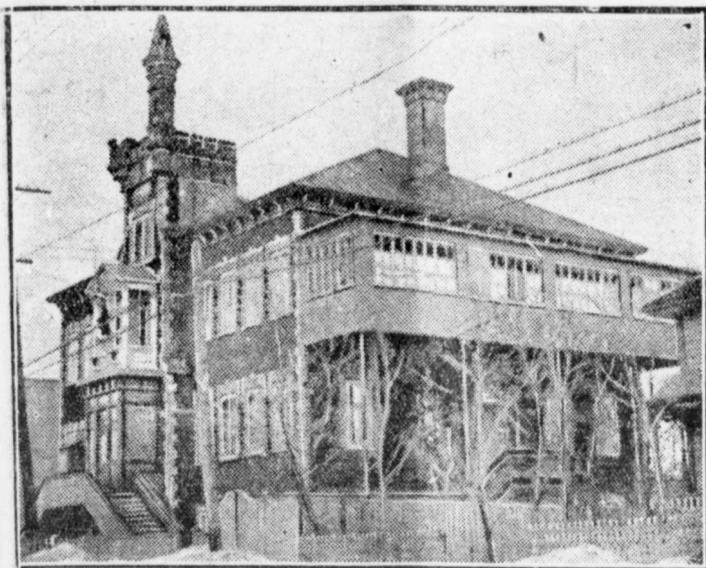
CH se prononce *k*.

Cherubim = *kèroubime*.

G, même redoublé, devant les sons *è* ou *i*, se prononce *g^h*, c'est-à-dire *g* doux, accompagné d'un léger *d*.

genui = *g^hjènou^hi* ; *surgere* = *sour-g^hjèrè*.

(1) Dans les vocalises sur *AU* et *EU*, vocaliser franchement sur les sons *aou* ou *èou*, en réservant pour la dernière note le son diphtongique *aou* ou *èou*.



Un nouveau sanctuaire d'Afrique

— o —

Dimanche, le 6 avril, avait lieu une cérémonie impressionnante, et d'une portée très grande malgré sa modestie. En présence d'une cinquantaine de personnes, — amies de l'Œuvre des Sœurs Blanches d'Afrique, le révérend P. Forbes, supérieur des PP. Blancs, bénissait le nouveau Postulat que les Sœurs sont allées occuper à Lévis. Il bénissait aussi une statue touchante et artistique de Notre-Dame d'Afrique, — la Nigretta, — patronne de l'Afrique et des Sœurs Blanches, sous le vocable de laquelle est placée la blanche et pieuse petite chapelle du nouveau postulat.

Dans une instruction simple comme les récits évangéliques, et religieusement écoutée, le révérend Père raconta comment s'est développé, sur « la terre des suprêmes infortunes », le culte de « la Vierge fidèle », qui doit lui apporter le salut ; l'offrande par les enfants de Marie, élèves du couvent du Sacré-Cœur de Lyon, au premier évêque d'Alger, Mgr Dupuch, d'une statue de Marie ; l'installation, sur la terrasse de l'évêché,

de cette statue, confiée ensuite aux Trappistes de Staouéli, qui la placèrent au-dessus de la porte de leur couvent, avec l'inscription : « Ils m'ont choisie comme gardienne » ; l'humble concours humain, comme dans beaucoup de grandes œuvres de Dieu, apporté par deux humbles filles venues de Lyon, mortes en odeur de sainteté, et, elles aussi, fidèles enfants de Notre-Dame de Fourvières, Agnès Berger et Anna Cinquin ; l'inspiration, reçue par Agarithe, de déposer dans le creux d'un vieil olivier, au fond d'un ravin solitaire, où elles allaient prier et méditer, une petite statuette de la Vierge, inspiration qu'elle confie au successeur de Mgr Dupuch, Mgr Pavie, lequel y reconnaît un ordre du ciel et autorise, le jour même, sa réalisation, et : « La blanche image de Marie vient prendre possession de son trône de feuillage, près de l'étroit sentier et du profond ravin, à l'endroit où, grâce à une source qui s'échappe des rochers, la végétation forme le plus riche berceau de fleurs et de verdure. . . » ; puis les malheureux, les pauvres femmes de marins, vont verser aux pieds de la petite image les angoisses qui les torturent, et souvent faire entendre les accents de leur gratitude ; — les grâces, même les miracles se multiplient, les pèlerins affluent ; puis, toujours sous l'inspiration et avec le concours d'Agarithe et d'Anna, la construction, sur les hauteurs d'Alger, d'une chapelle temporaire devenue bientôt insuffisante, laquelle est déliée maintenant à saint Joseph ; l'érection ensuite, « tout auprès », de la splendide basilique de Notre-Dame d'Afrique, commencée par Mgr Pavie et terminée par Mgr Lavigerie ; la translation dans la chapelle temporaire, et plus tard dans la basilique, à la demande expresse des enfants de Notre-Dame de Fourvières à Lyon, de la « Vierge fidèle », jadis offerte à Mgr Dupuch et confiée aux Trappistes de Staouéli, lesquels ne se peuvent décider de contribuer « de leurs mains » à l'enlèvement de la Madone qu'ils aiment, mais qui autorisent l'évêque d'Alger à venir la quérir en procession solennelle ; le grand pèlerinage qui s'établit, les ex-voto d'actions de grâces offerts par milliers, témoignages éloquents de la foi qui se développe et des miracles qu'elle obtient ; le dépôt, dans le célèbre sanctuaire, des loyales épées des héros africains, le maréchal Pélissier, duc de Mala-

kof, et le général Yusuf, du glorieux bâton de Lamoricière, et de la petite médaille portée par l'immortel Bugeaud, le Père de l'Algérie, durant toutes ses campagnes, à la demande de sa fille : acte de foi qui le conduit à la vérité et à la conversion ; départs des missionnaires pour pénétrer l'Afrique équatoriale, qui vont mettre sous la garde de leur Reine de si ardentes ambitions apostoliques ; en un mot, la prise de possession solennelle et définitive de la terre de malédiction par la douce Souveraine qui doit lui procurer la lumière et la vie : faits dont l'enchaînement forme un ensemble émouvant où le doigt de Dieu apparaît visible.

Après ce résumé, le révérend Père procéda à la bénédiction de la statue ; puis, suivi de l'assistance, il parcourut les diverses pièces pour y multiplier les bénédictions. Revenu à la chapelle où la Madone avait été placée dans une niche, au-dessus de l'autel, entourée d'un décor modeste mais gracieux, même artistique, le révérend Père donna la bénédiction du Saint Sacrement, qui fut terminée par le chant du cantique à Notre-Dame d'Afrique pour implorer la conversion du continent infortuné, moins ingrat, moins coupable, peut-être, que beaucoup d'autres régions plus favorisées.

* * *

Nous regrettons vraiment que les circonstances nous imposent ce compte rendu rapide. L'événement comporterait des développements plus amples, suggérerait des considérations pleines d'enseignements et de motifs d'espérance ; mais nous y reviendrons.

Ajoutons seulement que la consécration d'un nouveau sanctuaire où la Mère de Dieu fait, à la créature misérable, l'insigne faveur de consentir à être honorée, est une grâce d'une excellence dont on ne peut se faire une juste idée.

La Salette, Lourdes, Fourvières, Notre-Dame d'Afrique sont non seulement des fontaines d'infinie miséricorde, mais doivent encore être rangées au nombre des grands événements de l'histoire.

Le Canada, c'est incontestable, est appelé à prendre une large part dans l'évangélisation de l'Afrique, sous l'action stimulante des Pères Blancs et des Sœurs Blanches, fils et filles de Notre-Dame d'Afrique, patronne de leurs instituts.

Alors, qui pourrait raisonnablement prétendre que la consécration que nous relatons n'est pas un événement très considérable, d'autant que jusqu'ici la glorieuse Reine de l'Afrique, qui, par une compassion pleine de tendresse et d'humilité, se plaît à être dénommée « La Nigretta », n'a point voulu d'autre sanctuaire que celui d'Alger, et a réservé à l'Amérique, au Canada, à la Pointe-Lévis, l'inappréciable privilège de lui élever son second sanctuaire. D.

Bibliographie

—L'ATTITUDE SOCIALE DES CATHOLIQUES FRANÇAIS AU XIX^e SIÈCLE, T. III, *Les progrès de la Doctrine*, par l'abbé Charles CALIPPE. 1 vol. in-16 de XII-324 pages. Prix : 3 fr. 50. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Avec ce volume s'achève la troisième et dernière série d'études présentées naguère au public dans une préface chaleureuse par le comte de Mun. L'auteur examine d'abord, au point de vue de leur influence sur les progrès de la doctrine sociale des catholiques français, quelques « hommes de principes » : le cardinal Pie, L. Veuillot, et un sociologue mystique dont le nom est plus connu que les idées, Blanc Saint-Bonnet ; puis viennent les hommes qui ont essayé de fixer la « méthode » : Le Play, notamment, et l'abbé de Tourville ; les hommes d'action, en même temps qu'hommes de pensée », La Tour-du-Pin, le comte de Mun et, avec eux, Léon Harmel et le cardinal Langénieux. Deux autres chapitres sont consacrés à quelques apologistes sociaux ; Paul Lapeyre et Brunetière ; et le tout se récapitule en une synthèse dont les grandes lignes sont empruntées au promoteur le plus en vue des Semaines sociales, Henri Lorin. Des aperçus sur le caractère international du mouvement catholique social terminent l'ouvrage dont les idées directrices sont récapitulées dans une importante conclusion. Tous ceux, et ils sont nombreux, qui s'intéressent aux doctrines et aux œuvres sociales, auront sous la main, dans *l'Attitude sociale des catholiques français*, une histoire authentique et complète des origines du mouvement, et une

imposante série de documents, puisés aux meilleures sources et difficiles à retrouver.

— LA GRÈVE DANS LES SERVICES PUBLICS ET LES INDUSTRIES NÉCESSAIRES, par Louis HOFFMANN, avocat à la Cour d'appel, docteur en droit. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Questions de sociologie*, n° 659.) Prix : 0 fr. 60. BLOAD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice. Paris (VI^e).

C'est la première fois, croyons-nous, qu'une étude de ce genre place la question sur son véritable terrain. Ceux qui, jusqu'ici, ont étudié la grève se sont généralement fourvoyés, confondant et mêlant les deux faces de ce phénomène, pourtant absolument différentes l'une de l'autre. Il y a au problème de la grève un côté juridique, auquel s'appliquent des textes précis, et, d'autre part, une face économique et sociale au sujet de quoi la libre discussion est ouverte. Ne pas établir cette distinction, c'est prendre pour une réalité cet idéal qui peut-être, un jour, fera cadrer le droit et les nécessités sociales. Il faut bien reconnaître que nous n'en sommes pas là.

Au point de vue de la grève dans les services d'intérêt public, la solution à laquelle aboutit M. Hoffmann est rigoureusement logique, étant donné l'ordre de choses établi : elle est fatale, pourrait-on dire. Elle paraîtra acceptable aux uns, aux autres, excessive. Elle sera, en tout cas, âprement discutée.

— PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE. (*Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris*).

GUSTAVE DE LAMARZELLE, *A la recherche d'une Morale laïque*. L'éloquent sénateur du Morbihan, en quelques paragraphes, expose, combat, réfute les arguments de circonstance qui ont servi aux laïciseurs pour tromper le public sur leurs véritables desseins. Il montre leur impuissance à remplacer la bonne vieille morale chrétienne de nos pères par les sophismes allemands de Kant, la Science, le Progrès, le Rationalisme. Il rend palpable la mauvaise foi de ces coupables expériences qui pervertissent les enfants des écoles.

HENRY TAUDIÈRE, *Les lois françaises contre la famille*. Professeur à la faculté libre de Droit de Paris, jurisconsulte exercé, l'auteur met en relief les véritables dangers que font courir à la stabilité de la famille en France de récentes lois

élaborées dans les loges maçonniques, soutenues par les orateurs socialistes, encouragées par certains romanciers : lois sur le divorce, les enfants illégitimes, l'affaiblissement de l'autorité maritale, de l'autorité paternelle.

Chacune de ces brochures, in-12 (32 pages), 0 fr. 25.

Jérusalem

Le comité des *Pèlerinages français* en Terre-Sainte organise, sous le patronage de saint Louis, son 29^e pèlerinage à Jérusalem. Visite complète des Lieux-Saints et de toute la Palestine. Magnifique itinéraire qui comprendra à l'aller : Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Éphèse (nombreux souvenirs religieux), Rhodes (l'île des Chevaliers), Beyrouth, le Mont-Liban, Balbeck, Damas, Naplouse et toute la Samarie. — Au retour, l'Égypte, Le Caire, les Pyramides, le pieux Sanctuaire de Matarieh.

Prix modique, afin de favoriser ce grand acte de foi.

Départ, le 21 août 1913. — Retour, le 24 septembre.

Faculté de prolonger le séjour à Jérusalem.

Faculté de passer par Rome et de s'embarquer à Naples.

Autorisation spéciale de Rome pour les prêtres de célébrer la messe à bord du beau et grand navire qui transporte les pèlerins jusqu'en Palestine sans aucun transbordement, et qui leur offre un confortable que l'on chercherait inutilement ailleurs.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt Paris, XIV.